

# Israël: « Apartheid-démocratie, Exception-norme », par Michèle Sibony

*Par Michèle Sibony – juin 2017*

*(à partir de notes pour plusieurs interventions publiques au Maroc pendant la semaine internationale de l'Apartheid, à l'invitation de BDS Maroc – Mars-Avril 2017)*



De la déclaration Balfour promettant l'établissement d' un Foyer national juif en Palestine en 1917, au plan de partition de la Palestine voté à l'ONU en 1947 à la guerre de 1967 qui s'achève par l'occupation de nouveaux territoires palestiniens et l'annexion par Israël de la partie Est de Jérusalem, l'année 2017 marque des anniversaires très importants dans l'histoire du colonialisme israélien en Palestine.

D'ailleurs il n'est pas sans rapport avec ces différents anniversaires que l'ONU ait rendu public en mars 2017 un rapport caractérisant ce siècle d'établissement colonial comme un régime d'apartheid.

Selon le rapport, rédigé pour l'ESCWA (Economic and Social Commission for Western Asia) par Richard Falk, professeur à

l'université de Princeton, ancien enquêteur de l'ONU sur les droits humains dans les Territoires palestiniens et Virginia Tilley, professeure en science politique à l'Université du Sud Illinois, l'apartheid imposé par Israël utilise principalement une méthode de « fragmentation stratégique de la population palestinienne » en divisant les Palestiniens en quatre groupes, opprimés par « des lois, des politiques et des pratiques distinctes. » Il identifie: les Palestiniens citoyens d'Israël, les Palestiniens de Jérusalem-Est, les Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza et les Palestiniens réfugiés ou en exil.

Le fait que ce rapport ait été enterré dès sa sortie comme tous les précédents, rapport Goldstone sur Gaza 2009, rapports de l'UE de décembre 2009 et décembre 2014 sur Jérusalem, rapports en 2013 et 2015 des chefs de mission de l'UE et celui des consuls européens en janvier 2017 sur Jérusalem encore, tous classés «confidentiels» et non publiés , ne fait que traduire le lien puissant qui unit Israël aux puissances occidentales contre le reste du monde.

### **Colonialisme et apartheid**

Je tenterai d'éclairer le lien entre les termes que je viens d'évoquer: -colonialisme et – apartheid; avec les outils contemporains dont nous disposons. J'ai déjà entendu poser la question de la différence entre colonialisme et apartheid . Commençons donc par là. Je sais où je me trouve, donc je propose que chacun réfléchisse et se souvienne aussi de la situation du Maroc sous le Protectorat français, républicain et démocratique, et vérifie si ce colonialisme n'était pas fait de lois discriminantes, de racisme, et de séparations.

A propos du colonialisme , les recherches contemporaines en sociologie, sciences politiques, histoire, comme dans

les études inter sectionnelles se penchent à nouveau depuis quelques années sur la forme particulière du colonialisme de peuplement qui a entraîné dans l'histoire, partout où elle s'est produite, Canada, États Unis d'Amérique, Amérique du sud, Australie Nouvelle Zélande, Algérie, Afrique du Sud, génocides, et régimes de séparation-apartheid (qui signifie séparation en afrikaner).

La particularité du colonialisme de peuplement est qu'il ne vise pas -prioritairement- l'exploitation des populations locales. A. Memmi répondait ainsi à Maxime Rodinson «*À moins de jouer sur le mot, comme le fait notre auteur (, on ne trouve dans l'entreprise israélienne aucun des caractères de la colonisation au sens contemporain: ni une exploitation économique d'une majorité indigène par une minorité de colons, ni l'utilisation d'une main d'œuvre à bon marché, encadrée par des colonisateurs, se réservant le rôle d'encadrement, ni l'existence d'une métropole, ayant pour conséquence ce qu'on appelle le pacte colonial, (échange de matières premières contre des produits manufacturés), ni un pouvoir politique et militaire, directement ou indirectement issu de cette métropole, ni une aliénation culturelle au profit exclusif de la culture du colonisateur*»

Pourtant les penseurs sionistes eux mêmes se sont revendiqués du colonialisme , situant leur entreprise dans le cadre de la colonisation européenne: Théodore Herzl dans *L'État des Juifs* «*Pour l'Europe, nous formerons là-bas un élément du mur contre l'Asie, ainsi que l'avant-poste de la civilisation contre la barbarie*» et aussi du colonialisme de peuplement: Zéev Jabotinsky: «*Le Juif civilisé émigre vers l'Asie tout comme l'Anglais civilisé vers l'Australie*»

1

On trouve une définition précise chez Patrick Wolfe, chercheur en Histoire à l'Université La Trobe (Australie).

*«Le colonialisme de peuplement a deux caractéristiques principales. Premièrement, il est gouverné par une logique d'élimination. Les colons viennent pour rester. Leur mission première n'est pas d'exploiter les autochtones mais de les remplacer. Deuxièmement, l'invasion n'est pas événementielle, mais structurelle. Au-delà de la violence fondatrice de l'expropriation territoriale, les autochtones qui ont survécu sont soumis à une variété de stratégies au moyen desquelles la société coloniale cherche à les éliminer»,* <sup>2</sup>

Selon Wolf , le paradigme du colonialisme de peuplement, s'applique également à Israël. Certes il y a des contradictions, les Palestiniens d'Israël, l'exploitation de la main d'oeuvre des territoires occupés. Mais les grandes lignes sont là.

Patrick Wolfe argumente encore *«le colonialisme de peuplement est fondé sur l'expropriation de la terre des populations indigènes pour ériger une «nouvelle société coloniale» Les projets du colonialisme de peuplement requièrent donc l'utilisation de processus discriminatoires et racialisés pour permettre l'établissement de l'état et son maintien»* <sup>3</sup>

À la source de l'apartheid il y a le colonialisme un colonialisme particulier dit «de peuplement» qui implique l'élimination du peuple autochtone et son remplacement si possible par le peuple colon. Sinon les populations autochtones sont repoussées dans des enclaves contrôlées et le régime colonial met en place un ensemble d'institutions et de législation établissant la séparation des populations.

Un autre paramètre que je voudrais partager sur cette question tient à la nature complexe du sionisme, mouvement

à la fois d'émancipation nationale au sens où s'entendait cette émancipation dans la seconde moitié du 19e siècle européen: un peuple une nation un État, et mouvement colonial s'inscrivant dans la logique de la construction des empires coloniaux de la même période en Europe. Les juifs d'Europe , ceux qu'on appelait alors les «asiates», ou les métèques, en devenant colons comme les européens blancs deviennent aussi blancs, et le sionisme puis Israël deviennent alors une opération d'intégration à l'occident considérée comme la «normalisation» du peuple juif . La norme de référence des penseurs sionistes européens étant celle nationaliste et coloniale blanche et européenne du moment. Cela explique non seulement la domination sur la population indigène palestinienne considérée comme non existante, ou non pertinente, mais aussi la domination immédiate mise en place envers les juifs orientaux ou mizrahim, puis les juifs éthiopiens...une société coloniale établissant toujours une hiérarchie raciale où l'européen blanc est en haut de la pyramide, il faudrait ajouter « chrétien» pour définir l'européen blanc dominant mais c'est pour ce contexte entre autre que fut réinventée l'expression «judéo chrétien»...

L'Etat d'Israël se présente donc depuis son début comme une démocratie de type occidental – comme toute démocratie évidemment- nous y reviendrons. Et cela tout en établissant un régime qualifié par Adi Ophir et Ariella Azoulay : à partir de trois principes: séparation nationale entre juifs et arabes, séparation entre citoyens et non citoyens, et séparations territoriales multiples , murs check points bantoustans, statut de gaza, statut de Jérusalem... un régime qu'ils appellent donc : régime de séparation.

### **Démocratie et apartheid**

Comment prétendre être une démocratie et pratiquer l'apartheid? C'est la question qui est ici posée . Il me

semble que la question qui se pose en fait est plutôt celle de la démocratie et non celle de l'apartheid. Pourrait on parler d'un «État masculin et démocratique?? Comme si la démocratie pouvait ne s'appliquer qu'à une partie de ses citoyens, un droit non partagé par tous les citoyens ne peut être considéré que comme un privilège accordé à une partie d'entre eux. Nous continuons en Occident à nous croire en démocratie. Pourtant valider la thèse d'une démocratie ne s'appliquant qu'à une partie des citoyens d'un État , modifie forcément en retour notre conception de la démocratie occidentale et notamment la conception républicaine de la citoyenneté indissociable de l'appartenance nationale.

L'aventure du rapport de l'Onu vient de nous le démontrer après une série non limitée de faits semblables, ( j'ai évoqué les rapports enterrés sur la question qui nous intéresse), mais aussi les divers patriot acts qui fleurissent sur un terrain d'état d'urgence permanent, comme la criminalisation de la solidarité internationale, l'idée du «grand remplacement» en France qui vise à désigner un groupe de citoyens comme distinct du collectif national d'»origine» etc.. constituent autant de signes de reculs de la démocratie et de ressemblances avec le régime israélien soutenu.

### **Norme et exception**

Alors que les actes du régime sioniste l'apparentent à celui de l'apartheid, l' État, démocratique pour les juifs, s'autodéfinit comme état juif et démocratique, Il tire cette définition à la fois d'un désir de normalité du peuple juif fruit de ses aspirations à être un peuple comme les autres, avec une nation, une terre, et un État , mais aussi d' une exception: exception, d'une situation post traumatique après la fin de la 2e guerre mondiale, exception démocratique dans un moyen orient barbare,

exception de la contestation de légitimité qui lui est faite , exception d'un État juif et démocratique. Exception et norme, un oxymore qui le caractérise.

Pour analyser ce qui fait d'Israël un allié majeur de l'occident , et comprendre le bâillon posé sur toutes les bouches qui tentent de montrer et de contester la nature de ce régime, depuis le citoyen de base jusqu'à l'ONU, sans pour autant valider les théories complotistes et simplistes, il faut accepter d'envisager la complexité de plusieurs paramètres imbriqués, historiques, géopolitiques, stratégiques, idéologiques, culturels...je tenterai d'en développer un issu précisément des récentes recherches des «settler colonialism studies» qui se démarquent des post colonial studies sur un point crucial pour la compréhension de cette alliance.

L' analyse de Ramon Grosfoguel chercheur en sciences politiques et sociologie à Berkeley, qui établit une différence entre la colonialité et colonialisme est particulièrement intéressante en ce qu'elle apporte un élément d' explication globale à cette relation Israël Occident. Il introduit et définit à côté du terme de colonialisme le concept de *colonialité*: Par colonialité on entend le système du pouvoir colonial qui perdure et se développe dans le «système monde» après la décolonisation et donc après la disparition des institutions coloniales de domination...la colonialité globale n'est pas réductible à la présence ou l'absence, d'administrations coloniales.

Un des mythes les plus puissants du 20e siècle dit Grosfoguel a été l'idée que l'élimination des administrations coloniales équivalait à la décolonisation du monde .

Citant alors le sociologue péruvien Anibal Quijano: qui parle de «colonialité du pouvoir» , Grosfoguel explique que « *l'une des innovations de la perspective de la colonialité*

*du pouvoir se situe dans l'idée que la race et le racisme constituent le principe organisateur qui structure les multiples hiérarchies du système monde.»*

*«La mythologie de la « décolonisation du monde » obscurcit les continuités entre le passé colonial et les hiérarchies coloniales/raciales contemporaines et contribuent à masquer la « colonialité du pouvoir » qui perdure dans le système-monde capitaliste/patriarcal moderne/colonial.»* Un exemple de cette continuité enchaînement de colonialisme à - colonialité se lit dans la perpétuation par la Division Internationale du Travail des rapports de production métropoles -colonies.

C'est dans l'absence de rupture colonialisme / post colonialisme et plutôt dans la continuité de la colonialité du pouvoir que doit être examinée la place et le rôle d'Israël.

Grosfoguel traverse ainsi les siècles et montre la continuité de la domination coloniale:

*« L'imposition de la chrétienté pour convertir les soi-disant sauvages et barbares du 16ème siècle a été directement suivie par le « fardeau de l'homme blanc » et par l'imposition de sa « mission civilisatrice » pour sauver les primitifs au cours des 18ème et 19ème siècles, puis par l'imposition du projet développementaliste pendant le 20ème siècle et, plus récemment, par l'imposition du projet impérial basé sur des interventions militaires et une rhétorique de la « démocratie » et des « droits de l'homme » en ce début de 21ème siècle. Tous ces projets occidentalistes sont imposés par la violence avec l'argument qu'il faut « protéger les sauvages de leur propre barbarie ».* <sup>6</sup>

Considérons tout d'abord qu'Israël identifié au sionisme a mis en place un régime colonial de peuplement et, de nombreux rapports et études l'attestent jusqu'au plus



récent de l'ONU, des institutions coloniales organisant la séparation. Cet État, création de l'Europe et des grandes puissances précisément au moment historique de la décolonisation, et donc du démantèlement des institutions coloniales, constitue pour l'Occident une véritable charnière articulant à la fois son passé colonial avec la nouvelle ère de la colonialité du pouvoir. A la fois écho (familier) dans le présent occidental de son passé colonial, une forme de survivance, il associe exception et norme, en devenant source de production des modèles de la colonialité moderne. Les exemples de cette articulation abondent: Les techniques de guerre israélienne (en milieu urbain notamment) sont exportées et massivement adoptées dans les projets impériaux basés sur les interventions militaires, sans parler de la place dominante d'Israël dans l'innovation et le marché des armes. Le territoire sous blocus de la bande de Gaza est devenu le laboratoire de l'armement de pointe revendiqué comme argument de vente par Israël. Les méthodes policières et de sécurité israéliennes sont exportées dans le monde entier, aux États Unis, le même gaz israélien utilisé contre les manifestants palestiniens, est employé contre les manifestants Afro-américains. Ce que l'on appelle le retour du Jim Crow (ensemble des lois ségrégationnistes du Sud des États Unis jusqu'en 1964) avec une incarcération massive et systématique de la population noire, et le fait que depuis la création d'Israël on compte près de 800 000 Palestiniens passés par les prisons du régime, pas une famille qui ne soit concernée.

La détention administrative qui emprisonne des années durant des prisonniers palestiniens, sans procès ni accès à leur dossier, est d'une part l'héritage direct de la législation coloniale anglaise en Palestine, et d'autre part ressemble à s'y méprendre aux règles d'exception régissant Guantanamo et mises en place par les divers

patriot acts des pays occidentaux. En Israël l'état d'urgence mis en place en 1948 n'a jamais été levé depuis: un état d'exception permanent donc , la norme en quelque sorte. N'est ce pas ce qui est entrain de s'installer dans les démocraties européennes comme la France? il n'y a pas de démocratie lorsqu'il y a Apartheid, et la collusion réciproque du régime colonial d'Israël avec la colonialité occidentale , vient du fait que la plupart de ces États partie du système monde pratiquent dans les faits une colonialité qui n'a rien à voir avec la démocratie, au sens étymologique: pouvoir du peuple. Ainsi l'état fondé sur l'exception (le nazisme européen et la destruction des juifs d'Europe), est-il aussi utilisé à la production des normes de la colonialité du pouvoir.

La thèse de John Collins <sup>9</sup> Chercheur en Global studies (études de la mondialisation) développée dans *global Palestine* part de l'idée que la Palestine est un «laboratoire

de processus globaux» , et donc que le monde est «graduellement palestiniisé». Collins identifie 4 processus particulièrement intéressants car ils établissent les liens entre colonialisme israélien et colonialité globale: «**la colonisation** de la Palestine renvoie à la domination et à la déterritorialisation des peuples autochtones à travers le monde et à la dépossession sur laquelle s'érige la mondialisation».

**Sécurisation:** il s'agit là de «l'israélisation des politiques mondiales de sécurité à l'image du référent idéologique développé par Israël dans ses décennies de guerre au terrorisme», et qui rencontre le 11 septembre et les thèses néocons.

**Accélération:** «vue de Palestine renvoie à un monde hors contrôle où se multiplient les technologies israéliennes de contrôle» (drones) et accélération des ripostes avec les

attentats suicides .

**Occupation** « qui renvoie à la résilience des Palestiniens qui, comme plusieurs groupes dominés continuent d'occuper leur terre afin de marquer leur opposition à l'ordre qui leur est imposé.»

« En bref, conclut Seguin, Collins met en lumière les logiques coloniales qui habitent toujours le monde contemporain.»

Mais ne faut il pas établir de différence tout de même? Ne serait ce que parce que le maintien des institutions coloniales n'est pas secondaire pour les populations qui le subissent; un Palestinien des territoires occupés, de Gaza, ou réfugié en exil ne peut saisir la Cour Suprême israélienne, un Afro- américain peut le faire en droit. L'égalité en droit n'est pas un vain mot; ( la vie quotidienne des sud africains noirs est aujourd'hui particulièrement difficile, mais la dignité et l'égalité en droit conquises et constitutionnellement garanties sont pour eux des biens précieux auxquels ils ne seraient pas prêts à renoncer ). Le régime sioniste est aujourd'hui utilisé comme une véritable matrice de production d'outils et d'idéologie de la colonialité du pouvoir global: fondé, justifié, et soutenu par les démocraties coloniales occidentales , ce régime d'exception produit en retour à leur service des modèles hightech aussi bien qu'idéologiques globaux de racisme, de séparation, et de contrôle des populations «subalternes» considérés de plus en plus comme la norme.

Parce qu'il y a colonialisme de peuplement et régime d'apartheid, l'outil des sociétés civiles pour affronter ces crimes est le BDS appelé par l'ensemble de la société civile palestinienne. Mais ces mêmes sociétés doivent aussi et en même temps lutter contre la colonialité du pouvoir qui régit notre monde, pour tenter de réparer les maux dont

souffrent encore des milliards d'entre nous.

L'étape de la restitution des droits du peuple palestinien et de la fin du régime d'apartheid est primordiale et incontournable pour les Palestiniens , mais elle s'inscrit aussi et surtout dans la lutte globale des peuples contre la colonialité du pouvoir global . C'est la raison pour laquelle les régimes occidentaux freinent et bloquent toute tentative de toucher à leur État d'exception-norme expérimental. N'est-il pas frappant que les milliards de déshérités de notre planète s'identifient à la cause palestinienne, pendant que toutes les grandes puissances soutiennent Israël, cette dichotomie en dit long sur la démocratie aujourd'hui. Reste aujourd'hui la lutte contre l'apartheid qui est celle des peuples.

[1](#) in l'Orient cité par Denis Charbit dans Sionisme , textes fondamentaux.

[2](#) cité dans «Le sionisme : un colonialisme de peuplement». Retour sur une conférence universitaire à Londres. par Julien Salingue mars 2011

[3](#) Settler colonialism and the elimination of the native. Journal of Genocide Research 2006.

[4](#) revue cités n°47-2011 le sionisme l'État d'Israël et le régime israélien

[5](#) Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global  
in revue Multitudes n°26

[6](#)idem

[7](#) voir le film the Lab de Yotan Feldman

[8](#)The new Jim Crow de Michelle Alexander cité par Ali Abunimah dans The battle for justice in Palestine

[9](#) citée par **Michaël Séguin**, « Conceptualiser la colonialité d'Israël: retour sur la trajectoire d'une analyse polémique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*